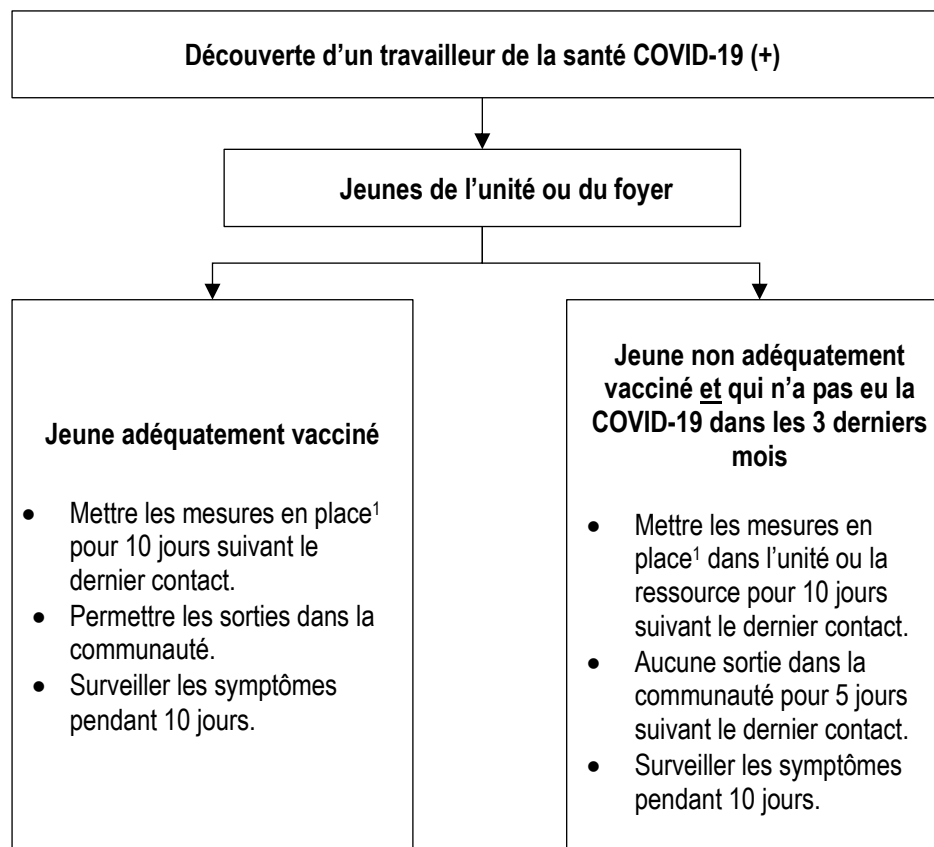


Pour le jeune qui présente des symptômes de COVID-19 : voir l'arbre décisionnel « Usager avec symptômes de COVID-19 (+) »

Travailleurs de la santé : port de la blouse, des gants, de la lunette de protection et du masque N95 (selon la CNESST).



1

- Port du masque de procédure par le jeune en tout temps à moins de 2 mètres des autres.
- Prise des repas à 2 mètres des autres (sur une autre table ou faire deux tablées). Désinfecter la table après le repas.
- Rehaussez l'hygiène des mains de tous.
- Rehaussez la désinfection des surfaces régulièrement touchées.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>